

Le *Tchou-kiu-po*¹⁾ est appelé aussi *Tchou-kiu-p'an*; c'est le royaume de *Tse-ho*²⁾ de l'époque des *Han*. Il s'est annexé et possède le territoire

Les *Yen-mien* 咽麴 dont il est ici question sont, dit le commentaire du *Ts'e tche t'ong kien*, un peuple *T'ie-le* (Tölös) qui demeure près du lac *To-i* 得嶷海. Cette indication nous permet d'identifier les *Yen-mien* avec les *Yen-mie* qui sont mentionnés dans le *Pei che* (chap. XCIX, p. 9 r^o) et dans le *Soei chou* (chap. LXXXIV, p. 8 v^o); ces deux livres historiques énumèrent comme suit un des groupes des tribus Tölös: 得嶷海東西有蘇路羯三索咽篋促隆忽等諸姓八千餘. Je crois qu'il faut substituer le mot 姓 au mot 索 qui est écrit 素 dans le *Pei che*, et traduire: «A l'Est et à l'Ouest du lac *To-i* sont les divers clans des *Sou-lou-kie*, des trois tribus *Yen-mie*, des *Ts'ou-long-hou*, etc., qui comptent plus de huit mille hommes». — Le texte que nous avons traduit dans le paragraphe précédent montre que les *Yen-mien* ou *Yen-mie* étaient au nord des *Kong-yue*; ce peuple devait être, d'autre part, voisin des cinq tribus *Tou-lou* puisque son territoire fut soumis à l'administration chinoise en 658 (cf. p. 68, ligne 11 de la note); enfin le lac *To-i* devait être un lac important quisque plusieurs tribus demeuraient dans son voisinage. Ces considérations m'amènent à identifier le lac *To-i* avec le lac Balkach et à placer les *Yen-mien* à l'Est de ce lac. Sur ce point, je ne me trouve pas d'accord avec Hirth (*Nachworte zur Inschrift des Tonjukuk*, p. 38).

Dans un texte déjà cité à la page 76 (lignes 9—25 de la note initiale), nous avons vu que en 682, les trois tribus *Yen-mien* 三姓咽麴 vinrent attaquer près du lac Issyk-koul le général chinois *Wang Fang-i* qui avait voulu délivrer la ville de *Kong-yue* attaquée par *A-che-na Kiu-pou-tchour*.

En 739, le général chinois *Kai Kia-yun* allié aux reis de *Taschkend* et de *Kesch*, et le gouverneur de *Kachgar* avec l'appui du roi de *Ferghânah*, triomphèrent des *Turgäch* (cf. p. 83—84). Le neuvième mois de cette année, «le jour *ou-ou*, les *Tch'ou-mou-koen*, les *Chou-ni-che*, les *Kong-yue* et autres tribus qui dépendaient auparavant des *Tou-k'i-che* (*Turgäch*), vinrent tous à la tête de leurs peuples se soumettre à l'empire (*Ts'e tche t'ong kien*, chap. CCXIV, p. 12 v^o)».

1) Le pays de *Tchou-kiu-po* 朱俱波 est identique au *Tcho-kiu-kia* (transcrit *Tcho-keou-kia* par Julien) 斫旬迦 de *Hiuen-tsang*, au *Tchou-kiu-po* 朱駒波 de *Song Yun*. Vivien de Saint-Martin dit que *Tcho-kiu-kia* est l'ancien nom de *Yarkand*; cependant, *Hiuen-tsang* venant de *Kachgar*, traverse, avant d'arriver à *Tcho-kiu-kia*, la rivière *Çitâ*, c'est-à-dire la rivière de *Yarkand*. Il faut donc admettre que *Tcho-kiu-kia* ou *Tchou-kiu-po* était au sud de cette rivière, et par conséquent notablement plus au sud que la ville actuelle de *Yarkand*. — *Hiuen-tsang* place le *Tcho-kiu-kia* à 500 li de *Kachgar* et à 800 li de *Khoten*. — Le *T'ang chou* (chap. XLIII, b, p. 14 v^o) nous fournit l'itinéraire suivant de *Khoten* à *Kachgar*: «A partir de *Yu-t'ien* (*Khoten*), si on se dirige vers l'ouest, on arrive au bout de 50 li à la passe de *Wei* 葦關; plus à l'ouest, on passe par *Pou-hai* 渤海; allant vers le nord-ouest, on traverse la rivière *I-koan* 繫館 et, au bout de 620 li, on arrive à la ville de *Tche-tche-man* 鄯支滿城 qu'on appelle aussi arrondissement de *Tsi-nan* 磧南州. Continuant vers le nord-ouest, on passe par les Puits amers 苦井 et le Canal jaune 黃渠, et, au bout de 320 li, on arrive à *Choang-k'iu* (les deux canaux) 雙渠 qui est l'ancienne hôtellerie de *Kie-fan* 羯飯館. Allant encore vers le nord-ouest, on passe par la ville de *Pan* 半城 et, au bout de 160 li, on arrive à l'arrondissement de *Yen-tou* 演渡州. A 80 li plus au nord, on arrive à la Garnison de *Sou-le* (*Kachgar*) 疏勒鎮». — On remarquera que le nom de *Tchou-kiu-po* ou de *Tcho-kiu-kia* ne figure pas dans cet itinéraire; à ne tenir compte que des évaluations de distances, c'est la ville de *Tche-tche-man* qui devrait correspondre au *Tcho-kiu-kia* de *Hiuen-tsang*.

2) Le chapitre XCVI, a, du *Ts'ien Han chou* confond par erreur le pays de *Tse-ho* avec celui de *Si-ye*, en disant: «Le roi du royaume de *Si-ye* est surnommé roi de *Tse-ho*» 西夜國王號子合王.